

ESPACE MILITAIRE

Substances psychoactives



Alcool

Même si depuis 1960, la France a diminué de plus de moitié sa consommation d'alcool, la surconsommation d'alcool n'en reste pas moins un problème important au sein des armées.



Tabac

L'OPEX, la mission peuvent être des moments de reprise des consommations tabagiques ou de l'augmentation de celles-ci. Au retour, il est important de refaire un point sur son tabagisme et de s'informer sur les éventuels moyens d'arrêter.



Cannabis

Le cannabis est la substance illicite la plus consommée en France. Souvent qualifiée de « drogue douce », il n'en reste pas moins une substance illicite dont l'usage même privé est interdit en France.



Autres produits

Les drogues illicites peuvent avoir des effets très différents, mais ont un point commun : elles sont toutes interdites en France et leur usage est incompatible avec le métier de militaire. Une automédication peut être aussi incompatible avec votre profession.

